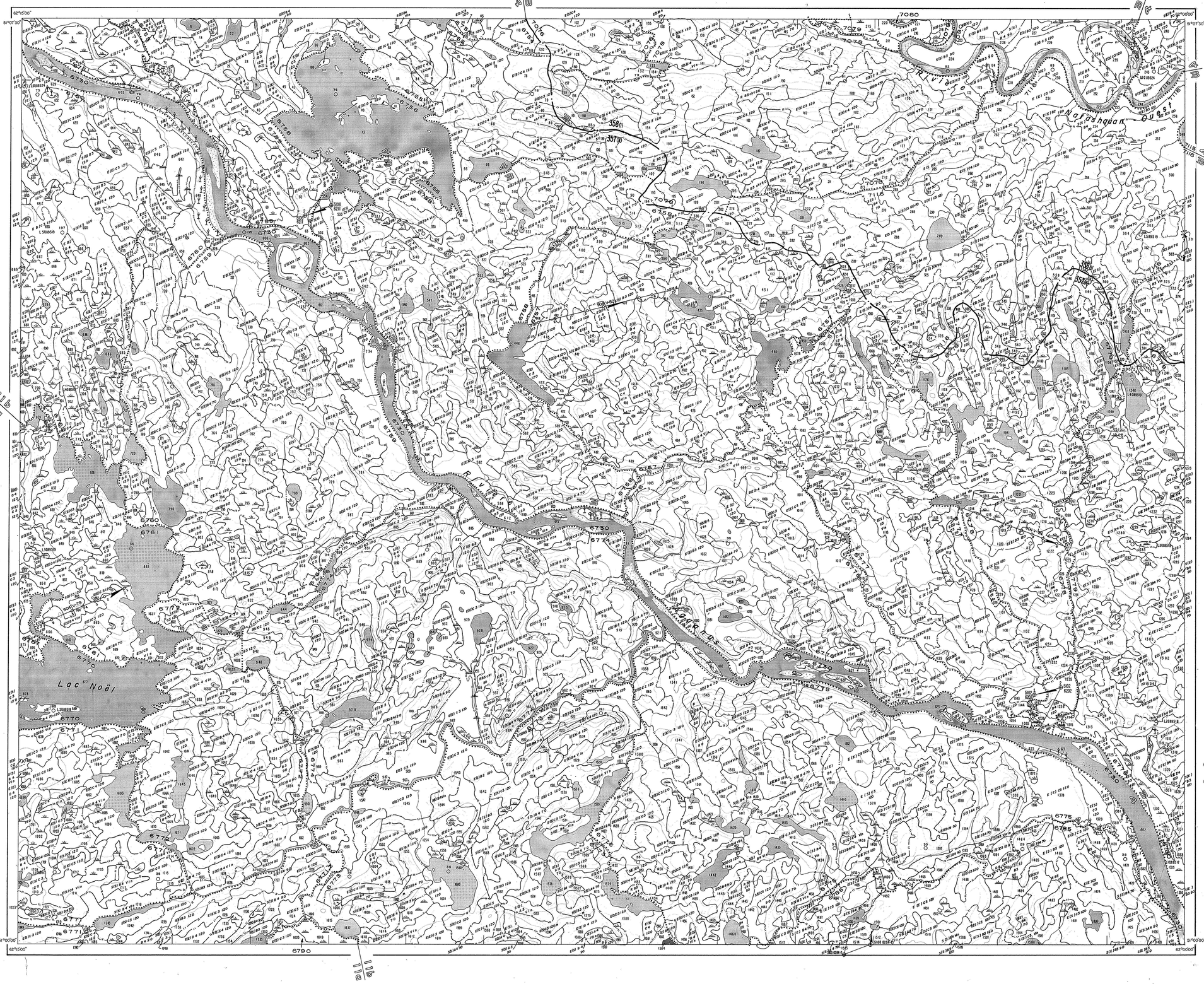

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (© 1982, 12-M-01) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou thuya, rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou thuya, blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — à pin rouge et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — à pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — à pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec épinette noire
— — — — — — avec sapin
Bouleau à bouleaux blancs avec pin rouge
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux
— — — — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux
Cerisier avec résineux
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — d'essences variées
(plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplier
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à feuillus tolérants
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau blanc
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Agricole
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe totale
Coupe à blanc
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Chablis
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
20 "	31-60 "
30 "	61-80 "
70 "	81-90 "
90 "	91-100 "
150 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-60 "	60-90 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉQUENNE

JIN (jeune inégienne): Plus d'1 dominance de feuil. tolérante, inégalité des tiges entre DHP 30 cm
Vieilleur inégienne: Plus d'1 dominance de feuil. tolérante, inégalité des tiges entre DHP 30 cm
Autres peuplements: Plus d'1 dominance de feuil. tolérante, inégalité des tiges entre DHP 30 cm
Autres peuplements: inégalité des tiges sur plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	2
Forte	61 à 80 %	3
Abrupte	81 % et plus	4

Superficie minimale de parcelle 2-0 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-3m)	2 (3-6m)	3 (6-9m)	4 (9-12m)	5 (12-15m)	6 (15-18m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ou S0H C
— stratification
— classe de pente
— classe d'âge ou d'origine
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

H C1 c1 d2 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine ou d'origine
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE
SIGNATURE : Guy Rochette
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1989 / Année de publication : 1991 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/1/90
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95
Unité d'aménagement: -3
Unité de sondage: 4*
Mode de tenure ou de gestion: 0
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres: 17
Bassin hydrographique: 04
Bassin primaire: 35700*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 97000
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 6757*
Région écologique: 11b*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-M-7 S.E. S.O. N.E. N.O.	12-M-8 S.E. S.O. N.E. N.O.	12-N-5 S.E. S.O. N.E. N.O.
12-M-2 S.E. S.O. N.E. N.O.	12-M-1 S.E. S.O. N.E. N.O.	12-N-4 S.E. S.O. N.E. N.O.
12-L-15 N.E. N.O.	12-L-16 N.E. N.O.	12-K-13

12 M/1 S.E.